

Inscription à la formation Initiateur-Entraîneur-Apnée C1

La Commission Apnée du CODEP 54 avec l'appui du NSS organise une formation Initiateur-Apnée C1 pour la saison 2011.

Cette formation sera composée :

- D'un stage initial de 2 jours
Date : 5/6 février 2011
Lieu : Nancy
Contenu : Cadre réglementaire, cadre sportif, pédagogie générale et pédagogie spécifique

- D'un stage final de 2 jours
Dates : 14/15 mai 2011
Lieu : Nancy
Contenu : passage et validation des d'épreuves avec tests physiques, ainsi que validation des 2eme et 3eme groupes, pédagogie et organisation, connaissances théoriques

Le montant d'inscription est de 100€, ce coût inclut les frais pour le stage initial et final, les différents documents et supports fournis lors de la formation et la présentation au stage final.

Les frais de repas, d'hébergement et de transport restent à la charge des candidats.

Il y a la possibilité de dormir sur place à l'auberge de jeunesse (tarif : 14,70€ / personne, la nuit +petit déjeuner+draps et couvertures).

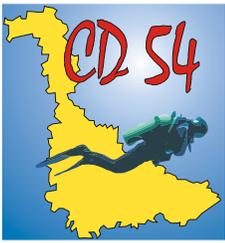
Il est indispensable pour les candidats d'avoir un tuteur MEF1 à proximité afin d'être encadré et de valider les séances pédagogiques en situation. En cas de difficulté pour trouver un tuteur, veuillez contacter Daniel Gérard dont les coordonnées figurent sur la page suivante.

Nous vous recommandons de consulter dès maintenant sur le site de la FFESSM le livret pédagogique 'Initiateur-Entraîneur fédéral' (apnee.ffessm.fr) qui vous sera remis lors du stage initial et qui est disponible sur le site de la FFESSM à l'adresse suivante :

<http://apnee.ffessm.fr/docs/LivretsPedagogiques/LivretPedagogique-MEF1.pdf>

N'hésitez pas à consulter également le texte officiel concernant l'initiateur-entraîneur-apnée disponible sur le site de la FFESSM à l'adresse suivante :

<http://apnee.ffessm.fr/docs/Initiateur-Entraîneur-C1-C2v01.07.pdf>



Conditions de candidature à la formation :

- Être titulaire d'une licence FFESSM 2011
- Être âgé de 18 ans révolus à la date de l'examen
- Pour les candidats à l'initiateur C1, être titulaire du niveau 2 apnée
- Être titulaire du RIFAA ou d'un diplôme admis en équivalence
- Présenter un certificat médical de non-contre-indication à l'apnée, de moins d'un an délivré par un médecin fédéral ou titulaire du CES de médecine du sport (capacité ou DU), médecin hyperbare ou médecin de la plongée
- Avoir un MEF1 tuteur de formation afin de valider les séances pédagogiques
- Fournir le formulaire apnée ci-joint rempli avec précision

La date limite d'inscription est fixée au 03 janvier 2011.

La demande d'inscription est à adresser par courrier ou par e-mail à :

Daniel GERARD
1, impasse des Troènes
57800 FREYMING-MERLEBACH
@ : dan.gerard@bbox.fr

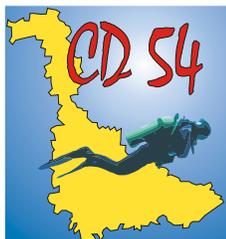
Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée et le comité d'organisation se réserve la possibilité de sélectionner les candidats en fonction du formulaire apnée (place maxi 15 personnes).

L'équipe des moniteurs fédéraux :

Daniel Gérard, IR- MEF2, responsable de la formation (représentant désignée par la CRA) et Didier ZAENGER, IN-MEF2 (CP Sarrebourg) co-responsable.

- Francis KRIEGER, MEF1, stagiaire MEF2 (Saverne Nautic-club).
- Arnaud PIERRE, C2, stagiaire MEF1 (Corail Club 57).
- Jacques BECKEL, MEF1 (NSS)
- Patrick Louis, MEF1 (CASAS)
- Pascale AUBRY, C1 – stagiaire MEF1 (Epinal).

Toute l'équipe est prête à vous accompagner dans cette aventure et compte sur votre investissement et votre sérieux durant cette formation.



FEUILLE D'INSCRIPTION

FORMATION INITIATEUR APNEE 2011

CANDIDAT	TUTEUR MEF1
NOM :	NOM :
PRENOM :	PRENOM :
E-MAIL :	E-MAIL :
TEL :	TEL :
DATE DE NAISSANCE :	N°DIPLOME :
CLUB :	CLUB :
N°LICENCE :	N°LICENCE :

HEBERGEMENT : Oui je dors à l'auberge de jeunesse
 Non je ne dors pas

Joindre :

- une copie de la licence FFESSM 2011
- une photo d'identité
- une copie de la carte N2 apnée pour candidat initiateur C1
- une copie du RIFAA ou diplôme admis en équivalence
- un certificat médical de non contre-indication à l'apnée de moins d'un an délivré par un médecin fédéral ou titulaire du CES de médecine du sport (capacité ou DU), médecin hyperbare ou médecin de la plongée
- un chèque de 100€ à l'ordre du NSS
- une lettre de recommandation de votre Président de Club

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

Je soussignéPrésident du Club de
Vous recommande la candidature de qui de part ses capacités pédagogiques et aptitudes physiques présente les conditions nécessaires à la présentation de l'Examen Initiateur Apnée.

Fait le/...../2010

Signature et cachet du Club